

Hélène Chamboredon Fabienne Pavis Muriel Surdez Laurent Willemez

S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien

In: Genèses, 16, 1994. pp. 114-132.

Citer ce document / Cite this document :

Chamboredon Hélène, Pavis Fabienne, Surdez Muriel, Willemez Laurent. S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien. In: Genèses, 16, 1994. pp. 114-132.

doi: 10.3406/genes.1994.1251

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1994_num_16_1_1251



S'imposer aux imposants

A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien

Hélène Chamboredon, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, Laurent Willemez



1. Les auteurs de cet article ont suivi en 1992-93 un cursus de DEA de Sciences sociales ENS-EHESS après des études de science politique pour trois d'entre eux (elles), du DEA de Politiques sociales de Paris I pour la quatrième.

e partage des expériences d'enquête est à la base de l'acquisition d'un savoirfaire de chercheur en sciences sociales. Venant de terminer un DEA¹, il nous a paru nécessaire de revenir sur les travaux que nous avons entrepris au cours de cette année et de les prolonger par un questionnement sur les difficultés que nous avons éprouvées à «mener un entretien». Nos débuts dans l'apprentissage des pratiques d'enquête nous ont rendus attentifs aux non-dits qui entourent le travail de terrain et nous incitent à éclairer les conditions d'appropriation des méthodes que le sociologue professionnel met parfois en œuvre de façon routinière. Pour ce faire, nous nous inscrivons dans la perspective des recherches qui considèrent l'entretien comme une relation sociale et non pas comme une simple technique.

Débutants comme professionnels, tous rencontrent un certain nombre d'obstacles lorsqu'ils pratiquent l'entretien. Mais l'étudiant se trouve plus brutalement confronté aux contraintes de la méthode²: l'entrée en contact avec les agents, la préparation des entretiens, la gestion du décalage entre l'interlocuteur et lui, enfin l'interprétation et le contrôle des discours. Ces différents moments paraissent plus délicats à maîtriser pour des novices qui ont une

Hélène Chamboredon,

L'engagement des chefs d'entreprise dans leurs organisations professionnelles. Préalables à une étude du militantisme patronal.

Ce travail se fondait sur une série d'entretiens réalisés auprès d'agents investis dans les activités syndicales patronales (auprès d'organisations comme le CNPF, la CGPME...). L'objet de cette enquête était de préciser l'identité, les trajets, les activités de ces chefs d'entreprise (au sens large) qui «sortent» de leurs entreprises pour s'occuper de la «cause» collective et ainsi de se donner quelques éléments pour comprendre ce que l'on peut qualifier de militantisme patronal.

Fabienne Pavis,

L'AGEFIPH dans le champ du handicap.

Le mémoire visait à déconstruire une institution chargée de gérer le «fonds pour l'insertion professionnelle pour l'insertion des personnes handicapées». Nous avons tenté d'articuler une approche du travail concret des agents pertinents dans la mise en œuvre de cet organisme particulier (issu d'une loi, au fonctionnement paritaire, de statut privé). C'est sur la base d'entretiens avec des fonctionnaires de la «Mission handicapés», les directeurs d'un groupement patronal visant l'insertion des travailleurs handicapés, des membres du conseil d'administration et des salariés de l'AGEFIPH, que nous avons éclairé les conditions de production d'une nouvelle législation «en faveur» des personnes handicapées, la mise en place effective du fonds mutualisateur et les modes d'intervention de cet établissement redistributeur.

vision idéalisée de l'entretien et qui ont tendance à ressentir comme des entretiens ratés les interactions qui ne se conforment pas à cette représentation. N'étant pas toujours parvenus à imposer notre fil conducteur et nos questions, nous avons vécu et interprété cela comme des échecs liés à notre situation de débutants. Il reste que ce sont les contraintes objectives de notre position d'apprentis-sociologues qui ont donné forme à ces impressions.

Les analyses méthodologiques de l'entretien, qui sont avant tout présentes dans les manuels3, ne nous permettent guère d'approfondir et de lier sociologiquement tous ces éléments. En effet, elles privilégient souvent l'étude du contenu de l'entretien et délivrent des conseils pour l'élaboration de la grille et l'interprétation des discours recueillis⁴. Un des ouvrages proposés comme référence aux étudiants en sciences sociales aborde certes d'une manière précise l'entretien comme une relation, mais avant tout sous l'angle psychologique et en exploitant les théories de la communication : l'auteur préconise de constituer l'entretien comme une situation de communication pure pour extraire la relation d'enquête des blocages, des fuites, des replis... qui seraient caractéristiques des interactions de la vie quotidienne⁵. Certaines approches ethnologiques ont, quant à elles, insisté sur les différences sociales qui entrent en jeu dans la relation d'entretien; plus, elles sont fondées et centrées sur ce type de réflexions. C'est plutôt sur les travaux de sociologues que nous nous appuyons pour questionner nos expériences d'entretien⁶. Il semble constructif de reprendre la perspective que ceux-ci ont surtout développée vis-àvis des catégories situées en bas de la hiérarchie sociale et de l'adapter aux agents plus valorisés socialement que nous avons rencontrés. Les chercheurs qui réfléchissent explicitement aux relations entre enquêteurs et enquêtés s'intéressent en effet plutôt à des agents en situation de fragilité, due à des décalages de position, de marginalité ou d'échec, pour comprendre leurs pratiques et la manière dont se construit leur appartenance à des groupes. La distance entre enquêteurs et enquêtés, qui s'actualise dans le déroulement de l'entretien, favorise les interrogations sur ce qui se noue pendant l'interaction et sur la pertinence de la méthode⁷.

Pour notre part, au cours de nos recherches sur l'élaboration de «politiques publiques» et les ressorts du militantisme, nous avons été amenés à rencontrer des agents dominants et professionnalisés, par exemple des chefs d'entreprise

Muriel Surdez,

Les maîtres de l'identité. Délimitation d'un espace de producteurs de catégories nationales à partir de la situation suisse.

Le travail avait pour objectif de retracer le processus par lequel des interrogations et des débats à propos de «l'identité nationale» parviennent à s'imposer comme des problèmes centraux dans certaines situations sociales. Le repérage des agents intéressés à proposer des catégories identitaires (par exemple des définitions des «Suisses alémaniques» et des «Suisses romands») a constitué l'essentiel de la recherche. Les interviews avec des professeurs d'université ou de l'enseignement secondaire, des journalistes, des membres d'associations politico-culturelles, qui avaient tous participé à des commissions d'experts officielles en rapport avec «l'identité nationale», devaient permettre de mieux saisir les caractéristiques de ces producteurs.

Laurent Willemez,

Administration, politique et pédagogie à l'école primaire. L'exemple de la politique élaborée et mise en œuvre sous le ministère Jospin.

Ce mémoire a pour base un faisceau de questions: comment se construit en France une politique scolaire? Qui sont les acteurs pertinents, quels sont leurs rapports de forces? Comment la politique construite est-elle interprétée?... Pour proposer des hypothèses permettant de répondre à ces différentes questions, la recherche s'est focalisée sur la politique de l'école primaire construite pendant les ministères Jospin, entre 1988 et 1992, et que les agents impliqués dans le processus (hauts-fonctionnaires du ministère, inspecteurs, syndicalistes, chercheurs en sciences de l'éducation) appellent «Nouvelle politique à l'école».



- 2. Malgré une approche très générale de l'entretien, M. Grawitz insiste sur cette particularité: «cette découverte d'une interaction et de l'importance du rôle de l'enquêteur sont très fortement ressenties par les étudiants dans leurs premières enquêtes, même dans des enquêtes d'opinion très superficielles et, prévenus pendant le cours, le choc de la réalité les impressionne tous», Madeleine Grawitz, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz (ed. 1986), p.738.
- 3. cf. par exemple A. Blanchet et A. Gotman, L'Enquêteur et ses méthodes: l'entretien, Paris, Nathan (coll. «128 pages»), 1992 et M. Grawitz, Méthode des sciences sociales, op. cit., pp. 717-754.
- 4. Si bien qu'on peut reprendre l'analyse de L. Kandel, qui remarquait, voici déjà une vingtaine d'années, que «l'entretien non directif s'est trouvé et se trouve encore de fait totalement censuré, évacué, exclu du champ de la réflexion théorique et méthodologique», in Liliane Kandel, «Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif, et sur les études d'opinion», Épistémologie scientifique, n°13, 1972, p. 25.
- 5. M. Grawitz, *Méthode des sciences sociales, op. cit.*, p. 737 : «Ces blocages, habituels dans l'existence quotidiennne, doivent disparaître le plus possible pendant le temps privilégié de l'entretien.»
- 6. Les rares historiens qui utilisent l'entretien depuis les années 1970 se préoccupent plus de la légitimité de l'histoire orale au sein de la discipline historique que des implications de l'entretien. De plus, ils se focalisent sur ce que Laurent Donzon appelle «minorités et exclus» («Éléments de bibliographie: la recherche historique et les sources orales», in *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, 1992, pp. 125-161); cette classification, qui regroupe les femmes, les ouvriers, les minorités ethniques, les Juifs, les Résistants (sic), si elle est pour le moins discutable, indique cependant les objets privilégiés de l'investigation.
- 7. C'est le cas aux États-Unis avec l'école de Chicago; en France, on privilégiera les travaux récents de Pierre Bourdieu, «Comprendre», in La Misère du monde, Paris, Seuil, 1992, pp.904-925; G. Mauger, «Enquêter en milieu populaire», Genèses, 6, décembre 1991, pp.125-143, et B. Lacroix, «Objectivisme et construction de l'objet dans l'instrumentation sociologique par entretiens», L'Aquarium, n° 8, Printemps 1991, pp.16-54.
- 8. Respectivement Hélène Chamboredon, L'Engagement des chefs d'entreprise dans leurs organisations professionnelles, Fabienne Pavis, L'AGEPHIP dans le champ du handicap, Muriel Surdez, Les Maîtres de l'identité, Laurent Willemez, Administration, politique et pédagogie à l'école primaire, mémoires réalisés sous la direction de M. Offerlé
- 9. Du fait même que les archives concernant par exemple l'élaboration des projets de loi récents ne sont pas publiques.

militant dans des organisations professionnelles, des agents impliqués dans la constitution du champ du handicap ou participant à la production de l'identité suisse, ou encore des concepteurs de la politique éducative⁸.

La mise en commun de ces diverses expériences nous a conduits à être attentifs à l'hétérogénéité sociale des catégories regroupées sous le terme de dominantes. La majorité des enquêtés occupe une position de domination qui ne peut être objectivée que par rapport à nos propres attributs et qui n'a pas toujours les mêmes fondements. En même temps, nous avons rencontré des grands bourgeois, qui ont fait sentir plus ou moins ostensiblement à l'enquêteur la faiblesse de sa position. C'est ainsi une domination «à géométrie variable» que nous questionnerons pour analyser ses effets sur la situation d'entretien. Cette domination est d'autant plus complexe qu'elle comporte une part de subjectivité. Rencontrer une personne «imposante», c'est saisir un ensemble d'attributs et d'attitudes qui fondent le prestige social. Selon les positions de l'enquêteur, celui-ci intégrera plus ou moins cette imposition et, partant, intériorisera plus ou moins la domination. La fascination que l'on a pu éprouver face à certains enquêtés représentant l'incarnation du pouvoir révèle bien le degré d'intériorisation de cette domination sociale et de sa subjectivité. Cependant, au-delà de la diversité des formes de domination, nous avons tous rencontré nos enquêtés en tant que professionnels de leur domaine. La difficulté de l'entreprise réside donc dans le fait que ces agents sont multipositionnels, c'est-à-dire que leur professionnalisation n'est qu'une facette de leur identité. Ils peuvent être rencontrés à différents titres, ce qui pose le problème de savoir au nom de quoi on les interroge et quelles questions on est en droit de leur poser.

Le recours à l'entretien dans ces cas précis répondait à plusieurs raisons : il s'agissait de lancer l'enquête en prenant les premiers contacts, d'avoir accès à des informations qu'il ne nous semblait pas possible de recueillir autrement⁹, d'appréhender la vision du monde des agents impliqués dans les domaines étudiés et de contribuer à construire l'espace de leurs positions respectives. De plus, nous avons probablement intériorisé le caractère incontournable de l'entretien pour qui veut «faire du terrain»; plus prosaïquement, le coût de l'entretien paraît au premier abord beaucoup moins élevé que celui du questionnaire et semble plus facile à mettre en place, notamment sur le plan du temps et sur le plan financier. 10

Étudiant, sociologue

Un entretien se présente comme une interaction entre deux individus socialement situés par rapport au monde et l'un par rapport à l'autre. C'est pourquoi l'idée d'une «neutralisation» informative, à l'instar de celle que prônent bon nombre d'utilisateurs de l'entretien¹¹, est un travers objectiviste. En tant qu'étudiants, apprentis-sociologues, possédant des propriétés inhérentes à cette triple position, nous avons été confrontés à des agents ayant d'autres propriétés, souvent contradictoires aux nôtres. Cette différence sociale n'est pas entièrement due à notre «identité d'étudiant», celle-ci étant combinée à des attributs sociaux plus directement liés à l'origine sociale. L'analyse de la distance sociale qui en résulte est partie prenante du travail de l'enquêteur.

Présentation de soi et position de l'enquêteur

Lors du face-à-face, chacun se construit une représentation de son interlocuteur¹², en fonction des attentes supposées de l'autre et des attributs qu'il possède.

Avant que l'entretien proprement dit ne commence, l'enquêteur s'est déjà présenté plusieurs fois ; il le fait au moment où il négocie l'entretien, que ce soit par courrier ou au téléphone; puis il réédite cette performance lorsqu'il justifie et explicite sa démarche auprès des enquêtés. Dans ces moments, il subit parfois un véritable interrogatoire, qui permet à la personne interrogée de compléter l'image qu'elle se fait de lui et de savoir à qui elle «offre» sa parole. Ainsi la «présentation de soi» influe-t-elle d'une manière prépondérante sur l'entretien; il est alors très important, sinon de la contrôler, du moins d'être conscient des effets qu'elle induit.

Demande de précision des titres scolaires et jugement sur l'objet de recherche par un rapporteur de la commission à l'action territoriale du CNPF:

- R.: On va commencer par le commencement. Vous, alors, vous êtes dans le cadre d'un DEA, vous êtes où?
- -Q.: Je suis le DEA de l'École normale supérieure en sciences sociales et j'ai pour directeur M. Offerlé.
- R.: Oui, vous n'êtes pas en université?
- Q.: C'est la formation doctorale de l'École normale supérieure.
- R.: C'est l'École normale supérieure, voilà, très bien; et alors donc le thème exact de votre...
- Q.: C'était très précisément l'engagement patronal dans diverses institutions, voir comment cela se passe concrètement.
- Q.: C'est cette idée-là qui vous a séduit, c'est pas du tout parce qu'éventuellement dans votre environnement, vous connaissez des chefs d'entreprise qui investissent?
- R.: Justement non, je ne connais absolument pas de chefs d'entreprise.

De nombreux marqueurs sociaux permettent à l'enquêté d'identifier son interlocuteur comme étudiant et de se référer à l'image qu'il se fait de cette «qualité». Il construit cette représentation sur la base de plusieurs indicateurs, comme l'âge, l'accumulation de titres scolaires, l'«intellectualité» (pour ne pas dire l'intellectualisme, souvent associé à l'image qu'on se fait de l'Université)¹³... En même temps, ces catégories permettant le classement



10. La rédaction d'un tel article se heurte elle-même à plusieurs problèmes méthodologiques, dont un des plus cruciaux est l'homogénéisation des quatre expériences de recherche très différentes. C'est pourquoi le lecteur aura plutôt affaire à des réflexions générales, auxquelles s'ajouteront parfois des retours précis sur des enquêtes particulières. Une fois de plus, cette articulation du général et du particulier apparaît comme le grand enjeu et la grande difficulté du travail sociologique.

- 11. Notamment en science politique, où l'entretien avec des «décideurs» est souvent considéré comme une demande d'information et où le seul travail d'élucidation consiste à faire dépasser à l'enquêté la «langue de bois»; ainsi Sami Cohen écrit-il: «les universitaires français qui ont occupé des postes de responsabilité sont en général plus silencieux; ils ont généralement bien intégré la notion de devoir de réserve, en l'amplifiant, et j'ai pu constater qu'ils étaient plus difficiles à interviewer que des hauts fonctionnaires» («Modèles conceptuels et méthodes d'enquête», in Histoire et sciences sociales, Paris, Complexe, 1991, p. 75).
- 12. On s'appuiera ici largement sur l'analyse des interactions quotidiennes réalisée par E. Goffman; même si l'entretien ne présente pas un caractère de quotidienneté, les concepts et les outils construits sont particulièrement adaptés à ce type de situation. Cf. Erwing Goffman, La Mise en scène de la ie quotidienne. T1: La présentation de soi, Paris, Éd. de Minuit, 1973. Par exemple, la métaphore de la «façade» se révèle très efficace: «on appellera désormais 'façade' la partie de la représentation qui a pour fonction normale d'établir et de fixer la définition de la situation qui est proposée aux observateurs» (p. 29).
- 13. Cette intellectualité n'est pas uniquement de l'ordre du visible, elle découle avant tout de représentations du monde scolaire et universitaire des enquêtés. Elle est associée pour eux à la focalisation sur les références théoriques et à la familiarité avec la culture écrite.
- 14. Il est clair qu'avoir choisi pour trois d'entre nous un cursus à Sciences-Po ou à l'ENS indique une position dominante dans l'espace scolaire et universitaire. Pourtant, nous nous trouvons déjà en porte-à-faux car, ayant rejoint l'institution seulement pour le 3^c Cycle, nous ne sommes pas de «vrais» Normaliens.
- 15. Selon l'expression de B. Lacroix, «Objectivisme et construction de l'objet...» op. cit.
- 16. A fortiori, il est encore plus difficile d'expliciter succintement le lien entre nos parcours et le choix de l'objet d'étude.
- 17. Il y aurait beaucoup à dire sur l'image de la science politique telle qu'elle existe dans le public et telle qu'elle est propagée par des journalistes. Cf. P. Champagne, Faire l'opinion, Paris, Éditions de Minuit, 1989.

social sont suffisamment floues et peu assurées pour permettre une certaine adaptation. L'une d'entre nous pouvait jouer sur son appartenance au corps professoral de l'université de Lausanne ou bien mettre en avant sa scolarité à l'École normale supérieure à Paris. De même, un autre pouvait «déclarer» ses études à Sciences-Po ou bien son DEA rue d'Ulm¹⁴: la déclinaison des titres scolaires peut ainsi être adaptée au public rencontré selon ce qu'on suppose de ses représentations et attitudes. De plus, la position d'étudiant possède d'autres avantages, comme celui d'amenuiser les craintes de l'interviewé devant une éventuelle publication de ses propos. Ces éléments positifs ne doivent pas faire oublier que l'enquêteur se trouve, du fait de sa situation d'étudiant, dans une position de faiblesse face à l'enquêté.

Si l'attribut étudiant a une forte connotation pour le public rencontré, il ne signifie pas grand chose par lui-même : la condition étudiante ne se suffit pas à elle-même; il faut dépasser l'image de l'étudiant, construite sous la forme de l'unicité et de la naturalité. Les dispositions de l'enquêteur et sa position dépendent au moins autant de l'accumulation de capital économique, social et symbolique de ses parents que de sa place dans le système universitaire : tout au cours de l'interaction, les attitudes, le degré de maîtrise de la situation et la capacité à faire face diffèrent selon le «passé social»¹⁵ de chacun. La qualité d'étudiant semble alors passer au second plan. Un étudiant fils de hautfonctionnaire aurait été beaucoup moins impressionné devant l'ancien directeur de cabinet de Lionel Jospin que ne l'a été un fils d'enseignants du primaire et de collège. Ainsi être étudiant n'implique-t-il pas forcément une position de dominé relatif et n'efface-t-il pas les autre appartenances. C'est ici que prendrait sens une socio-analyse de nos propres trajectoires. Pourtant, il nous semble particulièrement difficile de réaliser cette analyse et d'en rendre compte¹⁶. D'abord, il ne s'agit pas

d'éclairer notre rapport à la domination mais à une domination relative et parfois diffuse, ce qui impliquerait d'introduire et de combiner des caractéristiques sociales diverses et en grand nombre: il ne suffit pas, en effet, de mentionner l'origine socio-professionnelle des parents. De plus, il est délicat d'uniformiser nos parcours respectifs. Néanmoins, certains attributs paraissent nous rassembler: une ascension sociale par rapport à notre milieu d'origine, une proximité au pôle intellectuel, héritée de l'exercice à des niveaux différents de la profession d'enseignant par nos parents, et une jeunesse vécue loin de Paris. C'est un cursus universitaire et la mise en route d'une thèse qui nous rapprochent aujourd'hui et tendent à homogénéiser nos positions sociales.

De même que le statut social, le sexe de l'enquêteur ne disparaît pas derrière son attribut d'étudiant; ce marqueur social ne produit pourtant pas les mêmes effets dans tous les milieux. Dans le champ du handicap, qui est un milieu assez féminisé, le fait d'être une femme ou un homme n'est pas discriminant. En revanche, dans les milieux patronaux industriels, la «qualité» de femme renforce encore la domination vécue par l'enquêtrice : les patrons adoptent en effet une stricte division sexuelle du travail et évoluent dans des milieux essentiellement masculins.

Quand un chef d'entreprise expose sa vision de la femme à l'étudiante qui l'interroge :

«Voilà, donc, une vie sûrement très riche, très pleine, ça doit se faire, c'est à une jeune fille, à une femme que je dis ça, ça ne peut se faire que sous deux conditions très importantes; la première, c'est que votre société puisse vous le permettre, car sinon, c'est criminel (...) nous avons donc la responsabilité d'un patrimoine (...). La deuxième condition, c'est d'avoir une vie de famille équilibrée et une épouse qui accepte de suivre ça (...) et des enfants qui acceptent que le père rentre un peu tard chaque soir.»

Au-delà de ces attributs qu'on ne peut modifier que dans certaines limites, on peut compléter son identité d'étudiant en jouant sur son appartenance disciplinaire: toutes les disciplines ne sont pas équivalentes dans les représentations des interviewés ; c'est l'expérience qui guide l'enquêteur et l'engage à se présenter soit comme politiste, soit comme sociologue, soit comme historien, selon ce qu'il imagine de la réception par l'enquêteur de chacune des trois disciplines. Ainsi, celui d'entre nous qui s'est présenté comme étudiant en science politique aurait peut-être dû insister plutôt sur sa qualité de sociologue, ce qui aurait évité qu'une spécialiste de sciences de l'éducation ne le fixe dans un rôle strict de «politologue», à même d'expliquer le fonctionnement des pouvoirs mais peu réceptif à la pédagogie¹⁷. La représentation que les enquêtés se font de leur interlocuteur ne se réduit pas au caractère estudiantin, mais prolonge celui-ci par la question disciplinaire.

Entre enquêteurs et enquêtés : des formes de domination différenciées

L'étudiant rencontre des enquêtés qui se font une image de lui et réagissent par rapport à celle-ci en fonction de leurs propres identités sociales. La relation qui s'installe dans l'entretien prend des formes différentes selon la diversité des positions des enquêtés.

Les compétences des uns et des autres sont parfois proches puisque les interviewés que nous avons rencontrés ont souvent fréquenté l'enseignement supérieur; mais ils ont dépassé le stade de l'apprentissage (cela fait partie de leurs attributs et participe de leur définition). Ces agents dominants, dotés d'un fort capital culturel, ressentent donc face à l'étudiant une supériorité, qui se manifeste de plusieurs manières. Par exemple, beaucoup d'enseignants-chercheurs ont refusé de livrer une parole d'acteurs et ont préféré donner des conseils ou des directives de travail. L'une d'entre nous souhaitait rencontrer un professeur de l'Institut des hautes études

internationales de Genève pour l'interroger en tant que membre d'une commission fédérale chargée de redéfinir le statut de la neutralité suisse. Au début de l'entretien, le professeur pensait qu'elle cherchait des conseils de travail auprès du spécialiste de la neutralité suisse, ce qui n'était évidemment pas le cas. La situation se trouve alors renversée et l'enquêteur devient enquêté. De la même manière, on peut citer ce chercheur en sciences de l'éducation qui joue pendant tout l'entretien le rôle du directeur de recherche de l'étudiant, en lui donnant des conseils sur l'enquête.

Quand l'entretien se transforme en relation d'étudiant à directeur de recherche

(enquêté : chercheur en sciences de l'éducation)

«Vous orienteriez votre travail sur une sorte d'application de la théorie des champs dans l'élaboration, je crois que vous auriez une piste certainement intéressante (...)

Derrière ça, l'autre piste à traiter – moi, si j'étais vous, je ferais un petit chapitre – c'est le statut de la recherche-action (...).

La deuxième piste, c'est : comment réellement ça s'est constitué. Je demanderais à rencontrer F : vous ne dites pas que vous m'avez vu.»

Ces malentendus signalent l'incertitude de l'étudiant qui n'a pas nécessairement bien «négocié» l'entretien le tils peuvent rendre son contenu difficilement utilisable car ils empêchent l'enquêteur de maîtriser l'interaction. Le professeur prend une position qui n'est pas celle de l'acteur et ses représentations en tant qu'acteur ne peuvent être qu'induites et supposées. La domination intellectuelle peut parfois prendre la forme de la connivence et de la proximité: sachant ce que signifie un travail universitaire (et surtout montrant qu'ils le savent), certains peuvent fournir des contacts pour prolonger l'enquête ou bien adapter leur discours à ce qu'ils se représentent de la recherche.

Au-delà de cette transformation dans la situation d'entretien, on peut se demander si ce



18. Cf. pp. 131-132

19. Le statut de dominant est ici très relatif: l'anthropologue est dominant par rapport à l'étudiante parce qu'il est professeur d'université; salarié de l'AGEFIPH, sa position s'affaiblit.

n'est pas d'abord l'enquêteur qui soit négocie mal l'entretien, soit camoufle la relation d'entretien parce qu'il anticipe les risques d'une situation ambiguë. Ainsi était-il très délicat à l'une d'entre nous de s'entretenir avec un anthropologue (connu dans le domaine du handicap)¹⁹ à propos de l'AGEFIPH, étant donné que ce dernier était également salarié du fonds. Elle a donc choisi de ne pas évoquer l'identité universitaire de cette personne; il s'est créé une sorte d'entente tacite sur le statut de cet entretien. On peut interpréter cette anticipation comme l'incorporation de la domination, au sens où l'étudiante n'a pas osé s'imposer en tant qu'enquêteur.

Quand l'entretien se transforme en discussion

(enquêtés: deux salariés de l'AGEFIPH, anciens chercheurs au Centre d'étude «de référence» en matière de handicap): l'enquêtrice n'hésite pas à s'engager dans la conversation et à énoncer des jugements de valeur:

R1: «Je pense que les fondations, les associations vivent dans la dépendance de leur (...) clientèle, si j'ose dire, donc leur donner l'autonomie, c'est leur faire perdre cette autorité.

Q: Ca va contre leur auto-reproduction.

R1: Oui, oui, oui.

R2: Surtout que les très grandes associations, ce sont les associations de parents (...) des associations qui tiennent à avoir la tutelle, la maîtrise de leurs handicapés.

Q: C'est vrai qu'avant de savoir qui était représenté au conseil d'administration, j'ai été surprise de voir l'UNAPEI, je pensais voir des associations revendicatrices par rapport à l'insertion des handicapés...»

En revanche, la position d'étudiant-sociologue peut se révéler difficile à tenir devant des agents n'ayant aucune communauté d'intérêts avec le monde intellectuel. Face aux chefs d'entreprise, qui aiment à s'auto-qualifier de «seuls productifs» et à dévaloriser l'activité intellectuelle, l'étudiant se retrouve dans une situation de dominé, fondée cette fois sur le mépris et l'illégitimité proclamée de sa position.

Un chef d'entreprise à une étudiante :

«Vous êtes étudiante et vous travaillerez j'espère bientôt, et bien, [...] il faut savoir que dans une petite entreprise comme la nôtre, faut savoir tout faire.»

L'activité intellectuelle est d'autant plus déconsidérée qu'elle n'est pas rémunératrice, travers encore aggravé dans le cas d'étudiants. Lorsque deux principes de classement s'affrontent ainsi, c'est celui de l'étudiant qui prend le caractère de l'illégitimité. Par exemple, un entretien avec un chef d'entreprise s'est transformé en entretien d'embauche, l'enquêté redéfinissant la situation à son avantage en interrogeant l'enquêteur sur sa formation et ses expériences professionnelles : l'entretien change donc de sens et la situation ainsi redéfinie rend à l'enquêté sa place dominante dans l'interaction.

Mais cet écart peut se révéler minimisé, du fait de la position même de l'enquêté. Ainsi, participer à des commissions d'experts et être vice-présidente d'un club de réflexion n'empêche pas une enquêtée de se sentir intellectuellement dominée dans le milieu qu'elle fréquente et, par ricochet, d'être mal à l'aise face à l'étudiante qui l'interroge.

- R.: (...) C'est comme ça que je suis arrivée dans l'association. Et puis, au début, j'avoue que je suis quelqu'un qui ne suis pas très théoricienne, donc c'étaient de très longs discours, de très longs palabres, des avis toujours fondés, des professeurs Ruffieux, Bergier. C'étaient d'éminents spécialistes qui aimaient s'écouter parler et qui aimaient parler. Alors j'étais un petit peu, pas étonnée disons, mais un peu craintive par rapport au rôle que je pourrais jouer dans ces Rencontres suisses (...)
- Q.: Est-ce que ça (votre travail en commission) représente une charge importante pour vous?
- -R.: Non, je peux dire, je ne vais pas non préparée aux séances, chacun essaie quand même d'apporter quelque chose, mais on a en général affaire à des experts dans les domaines que nous traitons (...). Donc là, ce sont en général des experts qui s'expriment, et ça se passe à un haut niveau. Moi, je participe, mais je ne peux pas donner un avis d'experte en la matière.»

Incertitude et intimidation

A ces décalages de position s'ajoutent d'autres éléments, qui semblent plus psychologiques, mais qui sont des manifestations sociales. Nous avons tous les quatre été «intimidés», nous avons eu l'impression de ne pas «être à la hauteur». Cette tension au moment de pénétrer dans le bureau ou dans le domicile de l'enquêté rendait l'entretien difficile, du moins à ses débuts.

Ces «symptômes» psychologiques ont aussi une explication sociale: d'abord, l'étudiant mesure psychologiquement, et presque physiquement, la force des contraintes sociales²⁰. En même temps, ce stress, qu'on apprend peu à peu à combattre, au moins par la multiplication des expériences d'entretien, est socialement significatif. Il montre la force des pré-classements sociaux : le sociologue débutant ne peut que reprendre les sentiments communs envers les personnes «imposantes», celles qu'il convient de respecter. En ce sens, le succès d'un entretien réside en partie dans la capacité de l'enquêteur à combattre son stress en objectivant l'interlocuteur, c'est-à-dire en explicitant les fondements de sa domination.

L'intimidation n'est bien sûr pas exclusive des relations d'entretien avec des dominants. La rencontre avec des agents appartenant à des catégories sociales fragilisées²¹ crée elle aussi des difficultés : dans les deux cas, assumer son statut d'enquêteur provoque un malaise, plus lié à une intimidation face à des statuts valorisés socialement dans un cas, à une gêne provoquée par une intrusion plus directe dans la vie privée dans l'autre.²²

L'exercice de la domination symbolique

Les positions respectives de l'interviewer et de l'interviewé déterminent le type de relations qui va s'établir entre eux et le déroulement de l'interaction proprement dite. Il est indispensable d'examiner les différentes étapes de l'interaction pour préciser en quoi le sociologue



- 20. Comme les contraintes sociales s'inscrivent sur le corps, par l'intermédiaire des rites d'initiation, dans les sociétés primitives. Cf. Pierre Clastres, La Société contre l'État, Paris, Minuit, 1974.
- 21. Nous avons en effet mené par ailleurs des entretiens avec des lycéens de LEP ou des membres de la Jeunesse communiste relégués dans des filières scolaires dévalorisées ou occupant déjà des postes de travail, ainsi qu'avec les employés d'un hôpital.
- 22. Pour une réflexion sur la difficulté à obtenir des dominants un discours privé, voir p.131.
- 23. Lors d'une rencontre avec un conseiller d'État, la secrétaire a présenté l'étudiant-sociologue comme auditeur au Conseil d'État.

n'est pas en position de force lorsqu'il rencontre des dominants professionnalisés.

Les «préludes» et leurs enjeux

L'entretien proprement dit n'est que le centre d'un travail, qui comprend aussi un ensemble de préparatifs, ainsi que des efforts postérieurs d'interprétation et de contrôle.

La prise de contact rend possible les premières manifestations de la domination exercée par les enquêtés : la plupart du temps, un appel téléphonique ou une lettre ne suffisent pas et il faut «relancer» plusieurs fois l'interlocuteur ; il faut passer le «barrage» des secrétaires et le filtrage des appels... Autant de petits éléments pratiques, qui contribuent déjà à en imposer. Le choix entre le courrier et l'appel téléphonique ne s'effectue d'ailleurs pas par hasard. C'est par lettre qu'on sollicitait des agents «particulièrement» dominants une audition²³, alors que la médiation écrite ne semblait pas nécessaire pour atteindre des personnes moins reconnues. La rencontre avec des chercheurs en sciences de l'éducation se négociait par un simple appel, alors que c'était par lettre qu'on adressait une demande d'interview à un conseiller d'État.

Le plus souvent, il est impossible pour l'étudiant-sociologue d'atteindre directement par cette voie l'agent pertinent; il est contraint de recourir aux instances de représentation et de suivre les voies officielles et hiérarchiques pour approcher la personne qu'il cherche à joindre. On a donc affaire au personnel qui entoure les occupants de postes «importants», et qui est d'ailleurs une des marques et une des manifestations de cette «importance». Ces collaborateurs renvoient parfois à des échelons hiérarchiques moins élevés, ce qui accroît la difficulté de rencontrer des agents dominants.

Et pourtant, il peut être plus aisé de rencontrer des agents dominants que des «inférieurs» hiérarchiques : les premiers sont plus disponibles et habitués à donner leur parole et exprimer ce qu'ils sont et ce qu'ils représentent, alors que les seconds ne perçoivent pas cette pratique comme faisant partie de leur fonction. Par exemple, il a été extrêmement facile de rencontrer l'ancien directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, aujourd'hui conseiller d'État, alors qu'obtenir un entretien avec des agents administratifs (chefs de bureau, sous-directeurs...) a été totalement impossible malgré de nombreuses tentatives. Cette précision n'annule pas les remarques précédentes et elle montre une caractéristique des agents dominants en fonction: leur facilité à élaborer un discours public.

L'entrée en contact avec nos enquêtés s'est donc révélée une des phases difficiles du travail d'entretien. Manquant de relations dans des milieux sociaux diversifiés ou acquis lors d'enquêtes antérieures, nous n'avons pas réussi à joindre les interlocuteurs par le biais d'introducteurs. Il faut en effet distinguer les intermédiaires institutionnels, s'imposant à nous, des intermédiaires réellement choisis. Dans les organisations représentatives (qui sont déjà elles-mêmes des médiations), le choix de l'enquêté est souvent effectué par les permanents. Sur un autre plan la prégnance des hiérarchies au sein des institutions nécessite de passer par des intermédiaires, tels les secrétaires, les collaborateurs... Nous avons bien essayé d'accéder aux enquêtés par ce second moyen, mais ces tentatives n'ont pas abouti : l'une d'entre nous cherchait à atteindre le directeur de l'AGEFIPH par l'intermédiaire d'une relation qui l'introduisit auprès d'une salariée du fonds mutualisateur, membre du comité de direction. Elle fut fraîchement reçue par cette personne, qui refusa par deux fois un entretien; puis on lui fit savoir que la démarche officieuse, parallèle à la demande officielle d'entretien, n'avait pas été appréciée. Deux lettres successives, dont l'une accompagnée d'une recommandation du directeur de recherche, ne permirent d'atteindre qu'un responsable du service... trop récemment arrivé dans cet organisme pour répondre aux questions. Ces

échecs, qui, somme toute, n'ont rien d'exceptionnel et pourraient être rencontrés aussi bien par des sociologues professionnels, ont tendance à renforcer l'impression de supériorité des interviewés. Décrocher un entretien est alors perçu comme une réussite.

Préparer l'entretien?

La préparation de l'entretien apparaît comme une nécessité. Ce sont en effet les acteurs pertinents que l'enquêteur veut rencontrer. Cela nécessite donc un travail préalable de repérage, c'est-à-dire de sélection de ceux qui, de par leur position et leur trajectoire, nous permettent d'éclairer notre objet de recherche²⁴. Cette préparation revient à prendre connaissance des caractéristiques sociales et professionnelles de ceux avec qui l'on s'entretient. Ce travail semble d'autant plus indispensable que pour mener un «bon entretien»²⁵, il nous faut situer l'enquêté dans ses différents espaces d'appartenance, afin de poser les questions qui nous semblent pertinentes, notamment celles qui font appel à différents éléments biographiques (mandats, participation à des conseils d'administration, militantisme...), et non pas au seul titre auquel on les rencontre. Cela évite aussi de poser des questions «délicates» sur la position des agents dans l'espace social, au risque toutefois de manquer leur propre discours sur cette position. Cette tâche se trouve facilitée pour les agents dominants, dont les principaux titres et propriétés sont rendus publics dans des articles de la presse spécialisée, des annuaires biographiques (surtout le Who's Who, et le Bérard-Quélin pour les hauts-fonctionnaires), qui sont autant d'instruments de travail permettant le repérage des origines sociales et des trajectoires socio-professionnelles des agents à rencontrer. Le rassemblement de ces renseignements permet surtout d'anticiper la situation d'entretien et de se préparer à la rencontre avec un agent détenteur «d'impressionnantes» ressources²⁶. Mais ce travail de préparation peut mener à des erreurs,



- 24. Les agents «reconnus» dans l'espace étudié nous intéressent autant que les «marginaux», c'est-à-dire ceux qui sont exclus du champ (volontairement ou non).
- 25. Cette expression repose bien entendu sur une vision très restrictive de l'entretien, notamment sur celle du débutant qui recherche une «productivité» immédiate du matériau et qui n'envisage pas de ne pas maîtriser le déroulement de l'interaction. Un entretien jugé raté pourra être d'autant mieux exploité que le chercheur sera plus expérimenté dans la méthode.
- 26. Le Who's Who est justement destiné à «impressionner», par la mise en avant de la famille, l'accumulation des titres scolaires puis professionnels, la proximité à la «décision». N'oublions pas que les notes sont le fait des intéressés eux-mêmes : sur ce problème, voir Annie Collovald, «Identités stratégiques», Actes de la recherche en sciences sociales, n°73, juin 1988, pp.29-40.
- 27. Le fait que l'enquêteur soit invité à s'asseoir dans le siège du visiteur, toujours plus petit que celui de l'enquêté, inscrit matériellement la domination.

des fausses pistes: ce fut le cas par exemple pour un magistrat administratif, ancienne responsable de la mission «Handicapés» au ministère du Travail: ses propriétés sociales (son nom, sa trajectoire, celle de son époux...) anticipées contrastèrent avec la simplicité de son accueil. Les notices biographiques doivent ainsi être utilisées avec précaution, et en se rappelant constamment qu'elles sont situées dans un espace social et un champ particuliers. Elles construisent en outre pour le sociologue une représentation du dominant, souvent conforme à celle qu'il s'était faite avant même la préparation de l'entretien.

Ainsi la possibilité de préparer l'entretien à partir de documents officiels et de l'anticiper est-elle une des spécificités de l'interaction sociologique avec des dominants, et une des manifestations de cette domination symbolique, en ce qu'ils parviennent à imposer d'avance la vision que les interlocuteurs ont donnent d'eux-mêmes. La domination réside peut-être d'abord dans cette capacité d'imposer une représentation «imposante» et «impressionnante» d'eux-mêmes.

Mimétisme et auto-contrôle

Avant même le début de l'entretien se fixe le rapport de domination entre interviewer et interviewé. De multiples signes indiquent que l'enquêté est en situation de force et que l'étudiant-sociologue se doit de faire preuve d'humilité; toutes les manifestations «extérieures» de la domination fonctionnent comme un code qui s'adresserait directement à l'interlocuteur, sans même passer par sa conscience.

Ainsi des espaces où se déroule l'entretien : la plupart des interactions ont eu lieu dans les locaux où les enquêtés exercent leur activité professionnelle ; comme ceux-ci pratiquent le plus souvent des métiers socialement «prestigieux», leurs bureaux ou les salles de réunion où ils recevaient le chercheur étaient souvent spacieux, confortables, élégants... : un tel luxe

impressionne l'enquêteur, du moins celui qui n'a pas l'habitude de fréquenter de tels espaces «sociaux». Ce fut le cas par exemple quand l'étudiant entra dans le bureau d'un conseiller d'État, une pièce immense et vide à l'exception de quelques superbes tables et fauteuils du mobilier national, et dont les fenêtres donnaient sur les jardins du Palais-Royal. La salle de conférence d'une grande entreprise donna le même type de sentiment, celui d'une gêne ou d'un malaise, nés de la rencontre fortuite de deux agents n'évoluant pas dans les mêmes espaces sociaux (au propre comme au figuré)²⁷. Le problème est que cet écart entre les positions sociales est de l'ordre de la perception ou de la sensation ; le chercheur doit alors réaliser un travail important sur lui-même pour «objectiver» le lieu et lui donner une consistance sociologique: cette conversion du sentiment et de l'impression de grandeur et de prestige en objet sociologiquement construit permet au sociologue de reprendre en partie le contrôle de la situation.

En même temps, et après réflexion, nous nous sommes rendu compte que ces manières de vivre et de présenter l'espace n'étaient pas uniformes parmi les agents rencontrés. La différence est très importante entre ces femmes, professeur de lycée, écrivain, responsable d'association politico-culturelle, qui reçoivent chez elles ou dans des lieux publics, et ce professeur d'histoire à l'École polytechnique de Zurich ou ce rédacteur en chef du grand quotidien suisse alémanique Neue Zürcher Zeitung, installés dans des pièces plus spacieuses, plus personnalisées, meublées avec des fauteuils de cuir ou de bois ancien.

A contrario, on peut se rendre compte de cette violence symbolique en donnant l'exemple de ces agents qui ont reçu l'enquêteur chez eux, avec décontraction et sans utiliser leur «arsenal symbolique» : l'étudiant rencontrait ainsi ses interviewés dans des situations différentes, où leur position professionnelle

- 28. Ces exemples sont volontairement triviaux du fait que c'est cette trivialité même qui permet de ne pas entrer dans le «jeu» de la domination et de prendre de la distance avec les «outils» symboliques mis en œuvre par l'interviewé.
- 29. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie», *Genèses*, 3 mars 1991, p. 127.
- 30. Ou dont on croit qu'elle peut faire illusion.
- 31. Cf. E. Goffman: «Une seule fausse note peut provoquer une rupture de ton qui affecte la représentation tout entière», La Mise en scène de la ie quotidienne, op. cit., p. 55.
- 32. Dans un autre contexte, Gérard Mauger parle de «l'illusion de faire illusion», in «Enquêter en milieu populaire», op. cit., pp. 128-129.
- 33. Il nous a été très difficile de choisir des extraits d'entretien montrant clairement la domination exercée par les interviewés, car c'est à travers l'entretien dans sa globalité et rarement par des mots ou des phrases que se manifeste la domination.
- 34. En cela, la «professionnalité» des agents dominants rencontrés perd sa spécificité.

n'était plus celle qui était exclusivement mise en avant. Ainsi pour l'une d'entre nous, reçue chez un ancien membre du conseil d'administration de l'AGEFIPH, aujourd'hui à la retraite, d'autres dimensions de l'interlocuteur se sont manifestées: celles du mari, du grand-père, du passionné d'égyptologie. On voit bien, alors, que cette «intimidation par l'espace» est issue du prestige de la profession occupée, c'est-à-dire de sa légitimité symbolique. L'espace géographique de l'entretien reprend alors, pour le rejouer, l'espace social et symbolique des positions des interlocuteurs.

La domination ne se manifeste pas uniquement dans les espaces de l'entretien, mais aussi dans les vêtements, la tenue corporelle, les manières de parler ; là aussi, ce sont des signes de domination que l'interlocuteur reçoit, qu'il ressent, mais qu'il ne peut guère expliquer. Encore une fois, la solution pour combler le plus possible ce fossé entre les positions sociales consiste à «objectiver» l'agent interviewé, en détaillant sa tenue vestimentaire (quel est le tissu de sa cravate, la couleur de son costume ?...) ou son maintien corporel (croiset-il toujours les jambes ? joue-t-il avec ses mains ?...)28. Surtout, cette observation joue un grand rôle dans l'analyse qu'on pourra faire ensuite de l'entretien. L'observation fait donc partie de l'enquête, autant que l'écoute des informations apportées par l'enquêté.

Une autre attitude adoptée par le chercheur consiste à minimiser la distance sociale qu'il ressent entre lui et son interlocuteur. Il s'agit de «paraître aussi proche que possible d'un univers dont on est loin», comme l'écrivent M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot²⁹. S'ajoute alors à la déférence le mimétisme : on se construit une «façade» qui puisse «faire illusion»³⁰. Dans ce cas, le principal danger que redoute l'étudiant est la «fausse note» qui empêche l'interlocuteur de croire à la «façade» construite³¹ et qui rend soudain explicite et évidente une distance sociale que l'on s'efforce d'oublier et de faire

oublier. Par exemple, l'enquêteur, qui n'a pas l'habitude de porter une cravate, ignorait, un peu naïvement, si elle était indispensable pour une visite au Conseil économique et social; de même, l'enquêtrice a eu droit à quelques observations de la part d'un chef d'entreprise qui voyait d'un mauvais œil son pull-over à col roulé.

La probabilité de la «gaffe» montre combien cette tentative de minimisation des distances sociales est illusoire³².

Une interaction inversée

Au cours de l'entretien proprement dit, c'est-à-dire dans l'échange linguistique entre les deux interlocuteurs, les manifestations de la position dominante de l'interviewer sont nombreuses: compte tenu des «agressions» symboliques qu'il a parfois subies, l'enquêteur est déjà dans un état de faiblesse. Dans ces conditions, l'enquêté est mieux à même d'imposer sa propre conception de l'entretien en fonction de la représentation qu'il s'en fait et de la pratique qu'il en a : il peut ainsi diriger la discussion en choisissant l'ordre des sujets ou en contraignant l'attitude de l'interviewer.

Deux délégués de syndicats patronaux prennent d'emblée la maîtrise du déroulement de l'entretien et se donnent ainsi les moyens d'imposer leurs propres conceptions du monde: 33

«Il y a deux solutions: ou vous me posez des questions et je vous réponds avec une liste et on peut oublier des choses, ou alors je vous explique, parce qu'il y a une méthodologie d'explication, il y a une logique du mouvement et après vous me posez des questions, s'il y a des choses que vous n'avez pas pigées ou s'il y a des trous.»

«On peut peut-être commencer par le commencement (...) Attendez, comment on pourrait bâtir un peu le plan de notre entretien pour que je vous dise à peu près ce qui est utile, j'y ai pas eu le temps, bon, qu'est-ce que je pourrais vous dire sur... Je vais quand même vous parler, avant d'entrer dans le problème, je vais un petit peu vous parler de la structure de notre organisation parce que, par un autre biais, on va être amené à y revenir.»

Un chercheur dans le champ du handicap (à la fin de l'entretien, l'enquêté s'érige en juge

(à la fin de l'entretien, l'enquêté s'érige en juge du déroulement de l'entretien)

«Quelle est vraiment la nature de ce que vous cherchez? Il y a des problèmes qui sont des problèmes internes, à la limite, je ne vois pas l'intérêt... Et puis il y a des problèmes sur la politique générale, sur l'impact. Ce sont des problèmes de deux ordres différents. La cohérence générale ne m'apparaît pas... Il y a des questions pour lesquelles je trouve un peu délicat de répondre, d'ailleurs on est allé assez loin dans l'analyse institutionnelle.»

Ce type de réactions représente les manifestations les plus brutales possibles de la domination de l'enquêteur ; jamais, auparavant, la domination n'était véritablement exprimée ; ici, elle est plus que symbolique parce qu'elle ose se dire. En même temps, si elle s'impose de cette manière, c'est qu'elle est moins assurée. On peut risquer l'hypothèse que les «dominants des dominants» n'ont pas besoin d'exprimer ainsi cette domination, tant elle se lit dans les à-côtés; le discours des agents pourrait alors être défini comme «mondain»34, c'est-à-dire intégrant les règles de bienséance, de politesse et d'hypocrisie, qui conduisent à cacher la domination dans le discours.

Le rédacteur en chef du Neue Zürcher Zeitung (un grand quotidien national affilié au puissant parti radical): quand le statut de dominant se marque par la mise en avant de ses relations et de ses compétences

- Q.: Est-ce que vous étiez spécialisé dans le domaine de la politique étrangère, dans votre activité de journaliste vous avez aussi traité ces thèmes-là?
 -R.: Oui, j'ai été vingt ans, vingt-cinq ans, j'ai traité les sujets de la politique étrangère. Je suis membre depuis plus de vingt ans de la Société suisse pour la politique étrangère, fondée du reste par mon prédécesseur, Bratcher, en 1967-1968. M. Bratcher a été du reste pendant longtemps membre du Parlement et président de la Commission de la politique étrangère du Conseil national.
- **Q.** : Et ça réunissait qui, cette Société ?

- R.: Oh! Aujourd'hui elle est présidée par l'ancien Secrétaire d'État Probst, elle a quelques centaines de membres dans toute la Suisse. Là aussi, je me suis toujours intéressé aux questions de la politique étrangère. Comme rédacteur, c'était dans ma nouvelle fonction, j'ai écrit et analysé le processus de la Conférence de sécurité en Europe, surtout dans la phase de Madrid. J'ai pratiquement connu là tout le personnel de la politique étrangère du Conseil fédéral.

Par ailleurs, ces agents, habitués à donner à leur parole un caractère public, ont pour but de transmettre une certaine image de leur fonction, de leurs activités et de leurs responsabilités. Ils produisent ainsi un discours de représentation d'eux-mêmes qui prend la forme du didactisme. L'habitude du discours public, de l'entretien, les conduit à produire une parole constamment contrôlée, qui ne dérape pas et qui dit ce qu'ils représentent plutôt que ce qu'ils sont. L'inégalité de l'échange est tel que l'étudiant n'ose pas vraiment interrompre des propos trop généraux et qu'il mesure mal la portée de certaines questions.

Le discours oral des interlocuteurs est donc un des moyens que ceux-ci possèdent pour imposer à l'enquêteur leur domination. Tout cet arsenal symbolique utilisé, pas toujours consciemment par les dominants interrogés, contraint l'étudiant-sociologue à un lourd travail d'«objectivation» s'il veut dépasser le stade de la déférence et construire réellement un entretien sociologique digne de ce nom.

Un discours professionnel?

C'est moins en tant que dominants en général qu'en tant que dominants «professionnalisés» que nous avons rencontrés nos interlocuteurs. Cette caractéristique, la seule commune à tous nos entretiens, induit de nombreuses conséquences sur le déroulement de l'interaction. On en retiendra deux : la difficulté d'obtenir un discours sur les pratiques professionnelles d'une part, la question de la distinc-



35. M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, « Pratiques d'enquête dans l'aristocratie et la grande bourgeoisie», *Genèses*, 3 mars 1991, p. 127, *op. cit.*, p. 120.

tion entre domaine public et domaine privé d'autre part.

Du rôle aux pratiques professionnelles

Les interviewés ont pour la plupart refusé d'expliquer à l'enquêteur quel était concrètement leur travail quotidien. Ils préfèrent se réfugier derrière de grands discours généraux et usent d'une parole de représentants, se mettent eux-mêmes en scène en tant que professionnels. Ils insistent donc sur les aspects formels ou institutionnels de leur métier. Par exemple, ils ont pu parler longuement des objectifs de telle loi et de leur position institutionnelle sans expliquer comment le texte de la loi a été élaboré sur un plan pratique. Le travail de l'enquêteur est d'amener son interlocuteur à expliciter comment il fait et quelles techniques il emploie.

Un conseiller d'État explique comment se fait un projet de loi

- «Faire un texte n'est pas la chose la plus difficile quand on a la technique d'un texte législatif (...) On n'a rien inventé, on s'est contenté de mettre en forme de hiérarchiser et de discuter.»

Atteindre le niveau des pratiques est constitutif du travail sociologique; d'une part parce que l'analyse ne peut se contenter d'une approche en termes d'organisation et de décision et qu'elle doit s'interroger sur les réalités «à ras de terre»; ensuite parce que les questions concernant les savoir-faire quotidiens permettent de «dépouiller» le dominant de son prestige social et de démystifier ses fonctions: pour ce qui est de notre public, la supériorité sociale est en effet largement déterminée par son rôle professionnel. Les personnes acceptent de répondre à ces questions à partir du moment où elles sont détachées du rôle pour lequel on les interviewe, soit qu'elles n'exercent plus la fonction pour laquelle on les rencontre, soit qu'elles prennent, du fait de leur capital social, de la distance par rapport à leur rôle professionnel et qu'elles l'objectivent. C'est le cas de la responsable de la mission «Handicapés», interrogée à son domicile sur son action professionnelle passée, notamment lorsqu'elle évoque les conditions de négociation du projet de loi sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Une ancienne responsable de la mission «Handicapés»

- On avait des réunions régulières avec le CNPF, nous avions eu l'impression que ça passait, et puis c'est au moment du passage au Parlement que, tout à coup, notamment G. a dit «c'est pas possible!» Il recevait des coups de téléphone (des adhérents), Séguin me téléphonait le soir en me disant : «c'est pas possible! Il faut changer cette loi! Moi, G. je l'ai de 7 h. du matin à minuit. C'est pas possible, il y a des choses qui ne vont pas dans votre projet de loi!» Alors on a lâché beaucoup, ça a été véritablement des négociations de marchands de tapis.»

Comment expliquer la difficulté d'obtenir un discours sur ces pratiques ? Comment expliquer que le travail quotidien soit de l'ordre de l'indicible ?

D'abord, les agents rencontrés tiraient une grande partie de leurs ressources sociales de leur activité professionnelle; ils n'étaient donc pas comparables à ces agents décrits par M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, qui possédaient «une accumulation exceptionnelle de capitaux, sous toutes les formes possibles, qui rend la position sociale irréductible à la position occupée dans le système productif»³⁵. Ainsi, le rôle professionnel, et les pratiques qui en découlaient, faisaient partie et contribuaient même à la construction de leur position de dominant. Par conséquent, poser des questions non plus sur leur rôle professionnel mais sur leurs pratiques professionnelles revenait à remettre en question leur identité de dominant. Celle-ci repose en effet sur une magie sociale qu'on peut réussir à démystifier, surtout par des questions triviales, qui montrent à l'interlocuteur la possibilité d'exprimer sim-

plement ce qui apparaît comme «impressionnant». Ces investigations amorcent un travail d'objectivation qui tend à fragiliser les fondements de la domination.

Mais la raison principale de ce silence est probablement à trouver dans le fait que ce savoir-faire quotidien est incorporé et donc inexprimable; pour reprendre une analyse de Giddens, on pourrait distinguer «conscience pratique» et «conscience discursive» : la plupart des règles engagées dans la production et la reproduction des pratiques sociales sont connues et utilisées tacitement par les acteurs : ils savent «comment faire sans nécessairement savoir comment dire ce qu'ils font» ³⁶. En cela, «nos» dominants ne se distinguent pas des dominés qu'ils dirigent pourtant.

Domaine public, domaine privé

L'entretien avec des dominants professionnalisés pose un autre problème, bien plus difficile à résoudre : la répugnance des interlocuteurs à déborder le cadre professionnel³⁷. Le sociologue ne peut pas se contenter d'informations, de données institutionnelles ; il lui faut reconstruire les positions de l'agent à l'intérieur des différents espaces sociaux dans lesquels il se meut. Cette opération nécessite des questions sur l'âge, l'origine sociale, la trajectoire socio-professionnelle... Ce déplacement de l'intérêt est très difficile à faire comprendre : les interviewés ne comprennent pas la nécessité d'évoquer des aspects dont ils ont l'impression qu'ils ne sont pas liés à leur travail; le plus souvent, l'interlocuteur se plaint de l'indiscrétion de l'interviewer.

La cogérante d'une société française de perception de droits des artistes interprètes :

- Q. : Je peux vous demander votre date de naissance ?
- -R: (rires) Ça vous sert à quoi?
- (-Q...)
- Q.: Et du militantisme politique?
- R.: Je vous trouve extrêmement indiscrète³⁸.

36. Antony Giddens, La Constitution de la Société, Paris, PUF, 1987, p. 72.

- 37. Ce problème pose la question de l'identité de ces agents : se représentent-ils d'abord comme professionnels ou comme personnes privées, dont le rôle professionnel est complémentaire ? le rapport au «je» est extrêmement instructif à ce propos : ce sont les agents les plus dominants qui emploient la première personne du singulier, parce qu'ils ont incorporé leurs fonctions publiques et qu'ils se les sont appropriées. Dans ce cas, la distinction entre la sphère privée et la sphère publique est extrêmement lâche et ne pose pas vraiment de problèmes.
- 38. Nous remercions chaleureusement Claudine Renaud pour nous avoir communiqué ses entretiens et ses notes de terrain.

Un conseiller d'État, ancien directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale :

- Q.: J'aurais d'abord voulu savoir comment vous étiez arrivés au ministère de l'Éducation nationale (interruption due à un appel téléphonique)
- R.: Vous avez commencé par une question personnelle, vous êtes indiscret (avec un petit rire).

En fait nos interlocuteurs, se présentant soit comme représentants d'un groupe, soit comme représentants de leur identité professionnelle, vivent ces questions comme illégitimes. Ils ne comprennent pas ce qu'ils considèrent comme une intrusion de l'enquêteur dans leur sphère privée ou, au contraire, ils soupçonnent les risques d'une telle incursion. De plus, cette recherche de renseignements personnels va à l'encontre de la vulgate, souvent développée par les dominants, selon laquelle la trajectoire sociale est faite de choix et que le hasard et le libre-arbitre ont plus de pouvoir que les déterminations sociales. En les interrogeant sur leur passé social, on les contraint à «s'objectiver», à produire un discours sociologique sur euxmêmes, même si c'est un travail qui ne leur est pas forcément étranger. Les agents qui possèdent des ressources sociales et intellectuelles peuvent de ce fait plus aisément d'une part prendre de la distance par rapport à leur rôle professionnel, d'autre part élaborer une réflexion : ils disposent de plus d'outils permettant ce type d'auto-analyse. Cela ne veut pas dire qu'ils la pratiquent. On peut supposer que cette démarche est l'objet d'un travail individuel qui refuse d'être partagé, du moins avec des interlocuteurs étrangers au milieu dans lequel ils évoluent. D'autant que pour certains, cette entreprise démystifiante est, comme nous l'avons montré, inacceptable. Cela est à rapprocher de la communication aux intéressés des résultats de l'enquête : l'analyse sociologique de soi-même semble difficilement acceptable par tout le monde, y compris par ceux dont le métier est d'analyser les autres. C'est lorsque le sentiment de supériorité sociale est fondé sur

des constructions symboliques, que l'enquêteur a justement pour rôle de questionner, qu'un malaise se développe.

La négociation

Cette difficulté tient en partie à la présentation qui est faite des buts de l'entretien lorsqu'il s'agit de l'obtenir. La négociation repose en quelque sorte sur le contrat que l'enquêteur cherche à rencontrer des agents en tant que professionnels. A l'inverse, pour leur travail sur l'aristocratie, M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot avaient expliqué aux enquêtés que leur recherche portait sur leur biographie et leur vie privée; les interlocuteurs savaient donc qu'ils seraient amenés à évoquer principalement les éléments identitaires non professionnels. Au contraire, dans notre cas, les agents acceptent de répondre à l'enquêteur au nom de leur compétence spécifique et l'entretien est perçu comme une demande d'informations sur le milieu professionnel qu'ils représentent.

Doit-on alors modifier «l'exposé des motifs» en conséquence? Le problème est que le fait de s'adresser aux enquêtés en réclamant leur compétence spécifique permet de s'assurer une réponse positive à la demande d'entretien. Il s'agit en quelque sorte de «ruser», de passer «par la bande», même si cette procédure peut apparaître comme un peu malhonnête. Se déroule ensuite un travail de renégociation informelle, tout au long de l'entretien, de la situation. Cela présente bien entendu de grands désavantages : ainsi, l'enquêté peut avoir l'impression que l'enquêteur ne sait pas ce qu'il veut, qu'il louvoie.

Cette inadéquation des attentes est aussi due aux spécificités d'une enquête de DEA: maximiser les chances d'obtenir une réponse positive à la demande d'entretien est impératif. On retrouve ici les contraintes objectives qui entourent l'étudiant de DEA. Il a en effet un an pour réaliser une enquête sur un sujet qui ne lui est pas familier; de ce fait, l'enquêteur ne peut se

permettre d'accumuler les refus d'entretien et il doit ainsi, lors de la négociation, faire en sorte que sa demande soit acceptée, même en cachant la motivation principale de la rencontre.

A travers cet article, nous avons essayé de restituer notre expérience, acquise par une année d'enquête et une soixantaine d'entretiens à nous quatre. La réflexion qui en ressort ne peut aboutir à des recommandations ou à des conseils formels. Il s'agit plutôt d'ouvrir des pistes aux débutants qui s'engagent dans la pratique de l'entretien, aux professionnels pour les aider à saisir l'état d'esprit d'apprentis chercheurs et prendre en compte la particularité d'un regard «neuf» sur leurs pratiques.

Nous demeurons convaincus que le vécu de l'enquête par entretien est intransmissible et échappe même en partie au directeur de recherche; celui-ci oriente, indique les chausse-trappes possibles, puis aide à l'analyse. Entre les deux moments, il y a l'enquête, dans laquelle il faut bien se lancer. Sur le terrain, on se retrouve seul.

Plutôt que de donner des recettes, nous avons voulu inviter à réfléchir a posteriori sur les interactions que sont les entretiens, en même temps que sur les manières de faire du sociologue : l'expérience n'est rien sans la réflexion qui l'accompagne, la guide et l'analyse. De plus, l'étude des méthodes est une des conditions de validation scientifique des résultats de la recherche. Pour toutes ces raisons, le «discours de la méthode» n'est pas un luxe ou une facilité, mais au contraire une nécessité, et pas seulement pour les débutants.